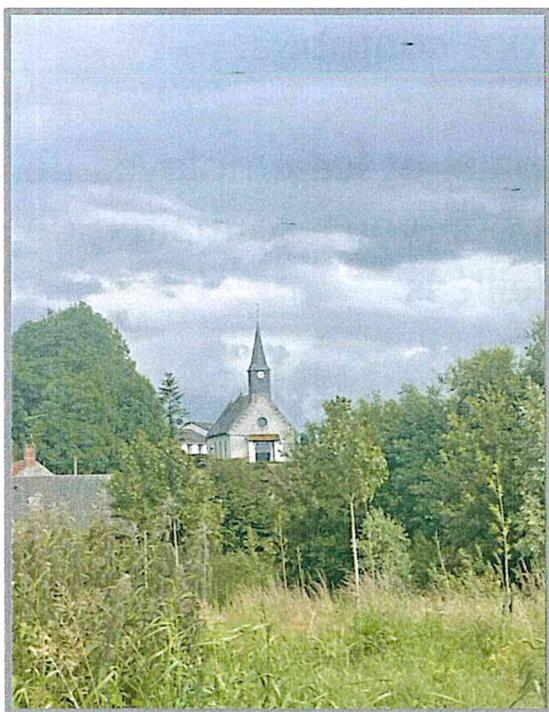


La Vie Amplier

N°54
1^{er} semestre 2024



Le mot du Maire

La météo maussade depuis plusieurs mois, les conflits dans plusieurs régions du monde, les élections passées sont sources de morosité dans les diverses activités personnelles ou professionnelles de chacun d'entre nous, font apparaître un besoin de cohésion sociale et républicaine, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

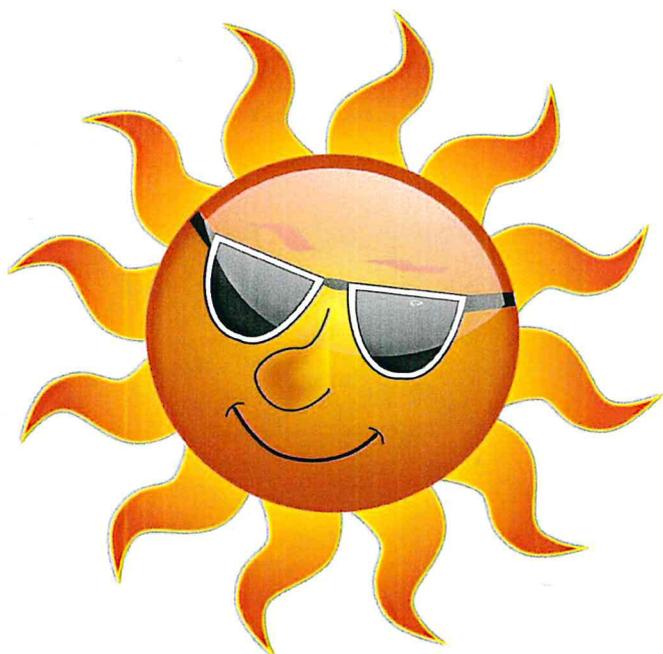
En cela, le feu de la Saint Jean a réchauffé les cœurs de tous les participants.

Ce fut une belle soirée pour toutes et tous.

Un grand merci à tous ceux qui y ont contribué.

Les adjoints, les conseillers municipaux et les employés de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances chaudes et ensoleillées.

Hubert Tassencourt



Vie pratique

Horaires de mairie et de permanences :

Mardi, de 10h à 12h et de 17h30 à 19h

(permanence des Adjoints, de 18h à 19h)

Jeudi, de 17h30 à 19h

(permanence du Maire, de 18h à 19h)

Coordonnées du Maire : Hubert Tassencourt 06.73.58.96.58

Coordonnées des adjoints :

Chantal de Lamarlière : 03.21.48.50.74 Didier Verrielle : 06.16.56.62.44

Coordonnées de la Mairie : 03.21.48.50.43 mairieamplier62760@gmail.com



Site internet de la Commune : <https://www.amplier.fr>

Fermeture pour les congés d'été, **du mardi 13 août au jeudi 29 août 2024 inclus**

Les permanences seront toutefois assurées par les élus le jeudi, de 18h à 19h.

Merci de votre compréhension et bonnes vacances à tous.

Nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à venir se présenter en Mairie.

Téléthon

Merci à tous ceux qui ont contribué à la collecte 2023 !
Vous pouvez, toute l'année, déposer vos piles usagées en mairie pour la prochaine collecte

Cartes d'identité et passeports

Les Mairies ne gèrent plus les demandes depuis 2017. Il vous appartient désormais de vous rendre dans une Mairie équipée de station biométrique (exemple : Doullens, Frévent...).

Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable de remplir une pré-demande en ligne.



Don du sang DOULLENS

Prochaines collectes

Jeudi 11 juillet et jeudi 22 août 10h30-12h 13h30-18h30

Sur rendez-vous

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/018.488.LSA450/sang>

EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !



3, c'est le nombre de **VIES SAUVÉES** avec 1 don de sang.



Dans notre Commune

Etat Civil

Les naissances : Bienvenue à Octave DESCAMPS, chez Marc DESCAMPS et Tiffany DOCHY, au 492 rue Jules Lefebvre

Les mariages : Tous nos vœux de bonheur à : Benjamin BOUBET et Laura DELIGNY (15 juin 2024)

Les décès : toutes nos pensées aux familles de : Michel ALLART, décédé le (31 décembre 2023)

Livres de prix

Les enfants fréquentant le RPI se sont vus remettre, par leur enseignante, un livre offert par la Municipalité.

Bonnes vacances à tous les écoliers !



Maisons fleuries

Cette année, les ampliers ont été invités à déposer leur candidature,

Les lauréats 2024 sont :

Catégorie « façade » : 1^{er} prix HOURIEZ Philippe
Catégorie « Grand terrain » : 1^{er} prix TEMPEZ Françoise
Catégorie « Petit terrain » : 1^{er} prix LOUBAR Mustafa,
2^{ème} prix VALENTIN Odile, 3^{ème} prix QUINT Jean-Baptiste, 4^{ème} prix LAGACHE Nadia
Retrait des bons en Mairie



Si vous souhaitez rejoindre la commission « fleurs », ou nous faire des propositions, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie .

Travaux de voirie

La 1^{ère} tranche des travaux a été réalisée (rue du marais et Petit Amplier)

La 2^{ème} tranche des travaux est prévue pour le 2^{ème} semestre 2024 (rue de l'église).

Les riverains seront avertis dès que le planning nous aura été communiqué par l'entreprise).



Travaux rue du marais

OPÉRATION HAUTS DE FRANCE PROPRES

Le samedi 16 mars, une vingtaine de volontaires se sont déployés sur les routes et chemins du village pour ramasser les déchets dispersés dans la nature.

En 1h30, ce sont environ 1.5 m³ soit 400 kg de déchets divers qui ont été collectés et apportés à la déchetterie de Pas En Artois ainsi qu'une centaine de canettes et bouteilles de verre qui ont été déposées dans les conteneurs à verre.

Une collation a terminé cette matinée de façon conviviale.



Environnement et cadre de vie

Bien vivre ensemble

- J'évite d'utiliser outils motorisés et tondeuse, le dimanche après 12h
 - Je respecte mon voisinage
 - J'essaie de limiter les aboiements des chiens, je ramasse les déjections
 - Je n'entre pas dans le parc de jeux avec mon chien
 - Je contribue à la propreté du village
 - J'évite de laisser mes poubelles vides sur la voie publique
 - J'adapte ma vitesse en agglomération
-
- Arrêt de bus : nous déplorons régulièrement le dépôt de bouteilles et de mégots dans l'arrêt de bus (cendrier installé sur le mur en avril dernier!),
 - Cimetière : des vols et dégradations ont été constatés dernièrement : les services de gendarmerie en ont été informés.
 - Vol de câbles de téléphonie : Orange nous a signalés, à plusieurs reprises, des vols de câbles, ayant eu un impact sur les lignes fixes des usagers (non reliés à la fibre).



Echardonnage

La destruction des chardons est obligatoire sur tous les terrains (clos ou non). Celle-ci doit s'effectuer au cours du printemps ou de l'été et devra être terminée avant leur floraison.

La taille des haies

Afin d'éviter les accidents et par souci d'esthétique, les haies doivent être entretenues. Elles peuvent également toucher des fils conducteurs aériens ou masquer des panneaux de signalisation routière.

Dans tous les cas, **la responsabilité des particuliers est engagée en cas d'accident**. Par ailleurs, la haie constitue un lieu de vie essentiel à la biodiversité.

Rappel : il est interdit de tailler les haies entre le 15 mars et le 31 juillet



Déchetterie de Doullens



La déchetterie vous accueille
Rue des Tarterins,
ZI du Rouval – DOULLENS
(face à l'ancienne déchetterie)

Rappel : tous les déchets sont acceptés gratuitement pour les particuliers

Horaires d'été (du 01/04 au 30/09):

Lundi: 9h - 12h et 14h - 17h45

Mardi: 14h - 17h45

Mercredi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h45

Samedi: 9h – 17h45

Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03):

Lundi: 9h - 12h et 14h - 16h45

Mardi: 14h - 16h45

Mercredi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h45

Samedi: 10h - 16h45

ZONE DÉCHETS VERTS

L'accès à la zone sera autorisé, en présence de Jean, notre employé communal, sur demande.

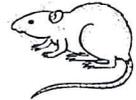
DÉPÔTS SAUVAGES

Il est formellement interdit de déposer des déchets/gravats/encombrants en dehors des zones prévues à cet effet, sous peine d'amende (article R632-1 du Code Pénal)

RATICIDE

Pour éviter la prolifération de rats dans notre Commune, la Municipalité met du raticide, à disposition des administrés.

Retrait en Mairie



PÊCHE : le mot du Président de la Société

L'ouverture de pêche s'est effectuée le samedi 9 mars ...Déjà 5 rempoissonnements ont eu lieu pour le bonheur des pêcheurs... Encore 3 rempoissonnements en juillet et août...et on reparlera de la chasse...

L'ouverture a été difficile cette année avec une météo déplorable et l'eau de l'Authie qui est restée froide jusqu'en mai...

La fête habituelle de la pêche a été remplacée comme en 2023 par une partie de pêche plus conviviale le dimanche 19 mai à Amplier, avec repas sur réservation et choix du menu... sur le bord gauche de l'Authie après le pont à partir de la fosse... La chance était avec nous avec un temps magnifique et une journée de convivialité comme d'habitude...

La fermeture de la pêche se fera le dimanche 15 septembre...

En attendant, bonne pêche à nos pêcheurs...



Le Comité d'animation

Présidente : Chantal de Lamarlière
Trésorier : Hubert Tassencourt

Vice président : Michael Bacquet
Secrétaire : Christine Balanzat



L'après-midi du 2 mars a permis de réunir petits et grands autour de jeux de société, avant de partager un goûter convivial et apprécié de tous.



La **chasse à l'oeuf** organisée le 7 avril a été une réussite ! De nombreux parents ont accompagné les enfants pour chercher et reconstituer des puzzles en bois sur le thème de Pâques. Les enfants sont repartis avec les chocolats offerts par le comité après un goûter pris en commun.

Le voyage programmé le 25 mai a été annulé car nous n'avions pas suffisamment d'inscriptions.



Le **Feu de Saint Jean** du 22 juin a rassemblé beaucoup de personnes dans un esprit festif malgré une météo instable, le feu a réchauffé les cœurs !



Le 13 juillet, en raison de la fête d'Orville, nous n'organisons ni repas ni feu d'artifice à Amplier.

La **Cérémonie Commémorative du 14 juillet** sera suivie d'un apéritif offert par la Commune.

La réderie aura lieu le **dimanche 8 septembre**. Nous recrutons des volontaires pour la distribution des panneaux et affiches aux alentours.

Notre comité d'animation s'étoffe avec l'arrivée de nouveaux membres, nous vous invitons avec plaisir à venir nous rejoindre . N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des propositions et si vous pouvez nous aider même ponctuellement.

A vos agendas !

Dimanche 14 juillet : Cérémonie au Monument

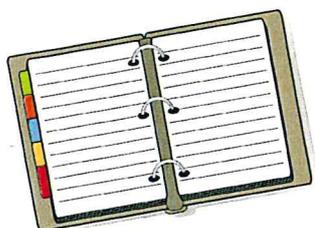
Dimanche 8 septembre : réderie

Samedi 28 septembre 2024 : atelier « **Découverte de la pêche** » proposé par Séverine et Nicolas, du camping « Domaine de l'Authie », réservé aux enfants d'Amplier, accompagnés d'un adulte.

Samedi 12 octobre matin : Marche familiale

11 Novembre : Cérémonie et Repas dans la salle

21-22 Décembre : distribution des colis aux aînés, défilé de Noël avec goûter.



Les Campagnes de l'Artois à votre service

Siège communautaire : 1050 avenue François Mitterrand 62810 AVESNES LE COMTE
03/21/220/200 **Horaires** : 9h-12h30 14h-17h

Nous vous invitons à consulter le site : <https://campagnesartois.fr/>

Pour recevoir les informations hebdomadaires (INSTANT COM), n'hésitez pas à vous inscrire (tout en bas de la page d'accueil)



MAISON FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... les agents France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.

Des difficultés pour accéder aux services numériques ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services et notre conseiller numérique vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En complément des démarches administratives, la France services des Campagnes de l'Artois vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

LUNDI	Maison du Développement Economique – ZA Ecolpolis à Tincques	9h – 12h30	13h30 – 17h
MARDI ET MERCREDI	Hôtel Communautaire à Avesnes-le-Comte	9h – 12h30	14h – 17h
JEUDI	Mairie de Pas-en-Artois	9h – 12h30	14h – 16h30
VENDREDI	Mairie de Berles-au-Bois	9h – 12h (semaines impaires)	
	MARPA de Saulty	9h-12h (semaines paires)	

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 06 71 02 70 36 ou par courriel : franceservices@campagnesartois.fr

FRANCE RENOV

- **C'est quoi ?** Service public gratuit et indépendant, pour l'information, le conseil et l'accompagnement, dédié à la rénovation de l'habitat
- **Pourquoi ?** Pour vous aider à concevoir votre projet de rénovation, à mobiliser les aides financières auxquelles vous avez droit, à vous orienter vers les professionnels compétents.
- **C'est où ?** l'espace conseil le plus proche est à l'hôtel communautaire d'Avesnes-le-Comte, Horaires : du lundi au vendredi 9h-12h30 14h-17h
- Prenez rendez-vous auprès de Noémie Boisson au 03/21/220/200 ou par mail habitat@campagnesartois.fr

AIDE A L'ACQUISITION D'UN VELO

C'est quoi ? Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo mécanique, ou d'un kit d'électrification, pouvant aller jusqu'à 25 % sous conditions.

Pour qui ? Tous les habitants du territoire des Campagnes de l'Artois, de + 16 ans (résidence principale, une aide par foyer, sans conditions de revenus)

C'est où ? Lien pour la demande et les renseignements (toutes aides à la mobilité confondues)

<https://campagnesartois.fr/vivre/mobilite/48534-2/>

Contact : Claire CALAIS au 03.21.220.200

